

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 juin 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 21 ; de votants = 23

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 13/06/2024

Date de publication : 25/06/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAUX, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER

ABSENTS : Christophe LECLERC

ABSENTS EXCUSES : Anne CHARRÉ (pouvoir à Jean-Luc ALLORY), Antoine DEGUEN (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Dimitri GEA

<< >>

AFFAIRE 2024.023 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'OCCE

L'équipe pédagogique de l'école du Petit Prince sollicite, par l'intermédiaire de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) une subvention exceptionnelle pour un déplacement de deux classes à Paris lors des Jeux Paralympiques le 6 septembre 2024

La commission jeunesse et animation sportive, réunie le 27 mai 2024 propose d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 750 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Par 22 POUR

1 ABSTENTION (Maryam ABOU-MERHI)

ALLOUE une subvention exceptionnelle d'un montant de 750 € à l'OCCE pour le déplacement de deux classes de l'école du Petit Prince à Paris le 6 septembre 2024 pour assister aux Jeux Paralympiques.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

**Le Maire,
Philippe LANDURÉ**

